

RÈGLEMENTATION SUR LES CHIENS DANGEREUX

**« Agir de manière responsable pour le bénéfice des citoyens. » - Xavier Léger**

**Longueuil, 7 juin 2018** – Le chef de l'opposition Xavier Léger se dit satisfait des déclarations récentes du gouvernement Couillard estimant qu'il favorise l'adoption du projet de loi 128 d'ici à la fin de la session parlementaire. Un projet de loi permettant un encadrement minimal à l'égard des chiens dangereux. Le chef de l'opposition rappelle que les élus de Longueuil Citoyen - Équipe Josée Latendresse ont maintes fois réitérés au Conseil leur volonté d'entamer de manière responsable la modification du règlement municipal sur le contrôle des animaux si le projet de loi 128 n'était pas adopté à Québec.

« Dans le dossier des chiens dangereux et des chiens de « type pitbull », nous avons toujours favorisé une approche responsable qui tient compte autant de la sécurité des citoyens, que de la nécessité pour nos policiers et employés municipaux de disposer de règlements municipaux applicables. Après deux ans, force est d'admettre que le règlement spécifique à la race bannissant les chiens de « type pitbull », en vigueur à Longueuil depuis 2016, crée un faux sentiment de sécurité, punit les propriétaires responsables de chiens, en plus d'être inapplicable. », de souligner Xavier Léger.

Pour sa part, Steve Gagnon, conseiller du district Fatima-du Parcours-du-Cerf, indique : « Nous suivrons avec intérêt tout ce qui se passe à Québec d'ici à la fin de la session parlementaire, et poursuivrons nos échanges avec les autres élus du Conseil. Si le projet de loi 128 meurt au feuillet, notre intention demeure de présenter un avis de motion au Conseil du 12 juin afin d'entamer le processus de modification du *Règlement sur le contrôle des animaux*. Pour moi, une morsure est une morsure. Qu'elle soit d'un chien de « type pitbull » ou un autre type de chien. Et il est essentiel de disposer d'un encadrement réglementaire qui tient compte de la dangerosité du comportement canin et qui responsabilise les propriétaires de chiens. »

**Favorable à un registre national des chiens mordeurs**

Longueuil Citoyen est favorable à la proposition faite par l'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ) pour l'établissement d'un registre national des chiens mordeurs. Pour Steve Gagnon : « On doit être en mesure d'assurer la traçabilité des chiens à risque qui arrivent à Longueuil. La création d'un registre municipal des morsures requiert beaucoup d'effectifs, de temps et, donc, de fonds publics. Seul un registre national des chiens mordeurs permettra une centralisation et une standardisation des données recueillies au niveau des municipalités. », poursuit Steve Gagnon.

Comme l'a révélé l'AMVQ en mars 2018, à l'occasion des consultations particulières du projet de loi 128, il y a très peu d'études québécoises sur l'agression canine. D'ailleurs, la problématique des morsures de chiens serait beaucoup plus répandue que le suggèrent les données recueillies dans les centres médicaux. Ce qui souligne l'importance de mettre en place des mesures pour mieux répertorier les cas de morsures, plus particulièrement ceux nécessitant des soins médicaux.